

LES SOURCES DE FINANCEMENTS D'UNE ASSOCIATION

ORGANISATEUR(S) : PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



2 heures



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Qu'est-ce qu'une subvention ? Toute association peut-elle en bénéficier ? Qui peut attribuer une subvention ?

Quels sont les différents types de financement que je peux mobiliser pour mon association ?

Dois-je tout attendre d'une collectivité ?

Quelle est la différence entre un mécène, un sponsor et une fondation ? Quels financements privés sont accessibles ?

Une commune a fait appel à mon association pour une animation, suis-je obligé de signer une convention ? Dois-je établir une facture ou solliciter une subvention ?

Quelles sont les pièces justificatives que l'on doit fournir en contrepartie d'un financement public ?

Dans quelles conditions une collectivité peut-elle attribuer une aide au fonctionnement, à l'investissement ou exceptionnelle ?

La collectivité m'attribue une subvention en contrepartie de la réalisation d'un certain nombre d'animations : est-ce une prestation de service ?

DATE(S) DE LA FORMATION

08 janvier 2026

18h15 - 20h30

LIEU DE LA FORMATION

11 allée de glain
Maison des associations
64100 BAYONNE

POUR S'INSCRIRE



05 59 44 74 10



mda@bayonne.fr

STRUCTURE FORMATRICE



PROFESSION SPORT & LOISIRS 64



Voir la présentation de cette structure